

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Quelles formations sont accessibles à une personne en situation de handicap ?

Vous accès à **tous les dispositifs de formation professionnelle ordinaires** prévus dans le secteur privé ou le secteur public. Les organismes de formation doivent toutefois **mettre en place des adaptations** en vous proposant notamment un accueil à temps partiel ou discontinu et une durée de formation adaptée pour **compenser votre handicap**.

D'autres dispositifs sont **spécifiquement adaptés aux personnes en situation de handicap**.

Vous pouvez obtenir une qualification professionnelle en concluant un contrat d'apprentissage comprenant des aménagements spécifiques à votre situation.

Si vous rencontrez des problèmes d'orientation professionnelle, vous pouvez bénéficier d'un unstage pour affiner votre projet professionnel.

Si vous interrompez votre emploi à la suite d'une maladie ou d'un accident, vous pouvez conclure un contrat ou stage de réadaptation professionnelle pour vous réinsérer sur le marché du travail.

Enfin, si vous avez besoin d'un **accompagnement pour sécuriser votre parcours professionnel** (par exemple, en facilitant votre accès à la formation et bilan de compétences), vous pouvez bénéficier d'un référent unique.

### Formation des personnes handicapées

#### Questions – Réponses

- Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?
- Qu'est-ce que le dispositif d'emploi accompagné des travailleurs handicapés ?

#### Toutes les questions réponses

#### Et aussi...

- Formation des personnes handicapées

#### Pour en savoir plus

- Formation professionnelle des personnes en situation de handicap  
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

#### Où s'informer ?

- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

### Comment faire si...

Je suis en situation de handicap

#### Textes de référence

- Code du travail : articles D5211-1 à D5211-6

